



France  
médias  
monde

communiqué de presse

Mercredi 27 avril 2022

## **FRANCE MÉDIAS MONDE CONTESTE AVEC FORCE LA DÉCISION DÉFINITIVE DE SUSPENSION DE RFI ET FRANCE 24 AU MALI PAR LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION**

Malgré les réponses détaillées et circonstanciées de France Médias Monde à chacun des griefs qui étaient formulés par la Haute Autorité de la Communication du Mali (HAC) à l'encontre de RFI et de France 24 pour justifier, a posteriori, la coupure des deux médias internationaux dans le pays depuis le 17 mars 2022, le régulateur malien vient de prononcer une décision qui prive de façon définitive RFI et France 24 de leur autorisation de diffusion au Mali, et par là-même les Maliens de leur droit à s'informer librement.

### **France Médias Monde donnera toute suite appropriée à la décision**

France Médias Monde, la maison-mère de RFI et France 24, proteste vivement contre cette décision qu'elle considère infondée et arbitraire, et fait savoir son intention d'utiliser toutes les voies de recours possibles. L'ensemble des réponses dûment livrées par France Médias Monde à la HAC, dans le parfait respect des procédures maliennes, attestent point par point du professionnalisme et de l'indépendance de ses journalistes, contestant ainsi toute violation des dispositions citées dans la mise en demeure de la HAC en date du 28 mars 2022.

### **Vice de procédure**

En outre, France Médias Monde dénonce un vice de procédure lié à la coupure brutale, unilatérale le 17 mars, préalable à toute mise en demeure et/ou toute sanction (la mise en demeure de la HAC date du 28 mars), qui rend juridiquement nuls et de nul effet tous les actes et procédures qui y sont postérieurs.

### **Rupture d'égalité devant la loi**

France Médias Monde s'étonne également que, contrairement au principe de l'égalité de traitement de tous devant la loi, la HAC n'ait ciblé que les chaînes de France Médias Monde au titre d'informations qu'elles ont diffusées sur des exactions présumées de l'armée malienne, alors que des informations de même nature sont diffusées par d'autres médias accessibles au Mali, sans qu'ils n'aient encouru la moindre sanction, ce dont FMM se réjouit.

### **Action en diffamation**

Par ailleurs, France Médias Monde engage une action en diffamation en France et au Mali, à la suite de la publication du communiqué du 16 mars 2022 ayant annoncé la suspension de ses médias, dans lequel le gouvernement malien compare les agissements supposés de RFI et France 24 « aux pratiques et au rôle tristement célèbres de la radio Mille collines ». Ces accusations qui font référence à la radio ayant encouragé le génocide des Tustis au

Rwanda en 1994, en plus d'être totalement infondées, sont extrêmement graves et choquantes, portant atteinte à l'intégrité de RFI et France 24 comme à la sécurité des équipes.

Ces allégations sont d'autant plus insupportables pour des médias qui, pour avoir simplement fait leur métier d'informer au plus près du terrain et des populations en couvrant des enjeux de paix et de réconciliation, ont perdu deux reporters d'abord enlevés puis lâchement assassinés par des djihadistes à Kidal, dans le nord du Mali, en novembre 2013.

### **Indépendance et liberté d'informer**

Prenant acte de la décision prononcée par la HAC tout en engageant tous les recours possibles pour faire valoir ses droits, France Médias Monde poursuivra sa mission d'informer et continuera à traiter l'actualité du Mali, qui intéresse l'Afrique toute entière comme le reste du monde, et notamment la communauté malienne en France. Au Mali, toutes les solutions techniques seront déployées pour rendre accessibles RFI et France 24 aux Maliens et aux Maliennes qui souhaitent continuer à suivre une information libre, experte et ouverte sur le monde. France Médias Monde rappelle son indépendance des pouvoirs politique et économique qui s'incarne tant dans son mode de financement que dans le mode de nomination de ses dirigeants.

#### Contacts presse :

Thomas Legrand-Hedel, Directeur de la communication et des relations institutionnelles  
[thomas.legrand-hedel@francemm.com](mailto:thomas.legrand-hedel@francemm.com)

Anthony Ravera, Responsable presse RFI  
Tél. +33 (0) 1 84 22 93 85 - [anthony.ravera@rfi.fr](mailto:anthony.ravera@rfi.fr)

France Médias Monde met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de fichiers de contacts dans le cadre de ses opérations de communication externe, relatives à l'information liée à ses activités. Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition au traitement des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer, en précisant l'objet de votre demande, à l'adresse suivante : [communication@francemm.com](mailto:communication@francemm.com)